

Séance extraordinaire du 8 octobre 2021

ORDRE DU JOUR

10.01 CA21 080487

PRÉSENCES

10.02 CA21 080488

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 8 octobre 2021.

50.01 1215214040 - CA21 080489

Entériner le congédiement d'un employé col bleu.

50.02 1215214042 - CA21 080490

Autoriser la création d'un poste permanent d'architecte à la Division des actifs immobiliers et de l'éclairage des rues de la Direction des travaux publics.

60.01 CA21 080491

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

70.01 CA21 080492

LEVÉE DE LA SÉANCE